

FICHE-PROJET N° 26

PCDR LEUZE-EN-HAINAUT – REFERENCES DE PROJET

Référence projet	26	Version	1
Intitulé générique du projet	Cadre de vie	Date	Octobre 2012
Priorité	3	Subside DR envisagé	<input checked="" type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non

INTITULE DU PROJET

Acquisition de la salle communautaire *La Nouvelle* - Thieulain

A. CONTEXTE GENERAL

A l'échelle de l'entité et en terme de population, Thieulain constitue un village moyen, avec 694 habitants en 2011.

Situé à 3 km de Leuze et 15 km de Tournai, les villageois sont rapidement reliés par la voiture aux principaux pôles commerçants de la Région.

Thieulain est un village dynamique, dans lequel quelques activités sont présentes.

On y compte parmi elles :

- La pratique régulière de la balle pelote (équipe professionnelle en division 1)
- La Danse du Roi
- La Fanfare.

D'une manière générale, les habitants de Thieulain sont satisfaits de la qualité de vie dans leur village, notamment depuis son aménagement. L'espace public, convivial et sécurisé, semble en effet correspondre aux attentes de la population.

Pourtant, lors de réunions citoyennes, certains ont évoqué quelques carences en matière d'équipement communautaire, notamment pour les cours de gymnastique des enfants et les répétitions de la Danse du Roi.

La fiche-projet porte ici sur l'acquisition par la commune de la salle communautaire La Nouvelle.

B. DESCRIPTION DU PROJET

1. LA SALLE DE LA NOUVELLE

Actuellement, la salle de la Nouvelle est de propriété privée et sert aux joueurs professionnels de balle pelote. Elle est aussi le lieu de rassemblement privilégié pour les habitants de Thieulain.

Son statut privé ne laisse néanmoins pas suffisamment de liberté aux villageois souhaitant se regrouper régulièrement, notamment au sein d'associations.

Pour utiliser au mieux cette salle et permettre le plus de réunions possibles, les habitants souhaitent que la commune puisse entamer une procédure d'acquisition avec l'actuel propriétaire.

Contrairement au local de l'ancienne école, notons que cette salle servirait principalement pour les réunions « grand public ».

2. LOCALISATION

- Salle La Nouvelle, place, 17

C. JUSTIFICATION DU PROJET

- De nouveaux jeunes ménages viennent de s'installer dans l'îlot Main de Bois,
- Un des objectifs de développement porte sur la volonté d'avoir des équipements communautaires de qualité (sixième objectif, Cf. partie 3 du PCDR « Objectifs de développement »)
- Le local de l'ancienne école est excentré du village,
- Le confort de l'ancienne école est insuffisant pour la gymnastique et la répétition de la Danse du Roi
- Le statut de la salle « La Nouvelle » n'est pas clarifié aux yeux de tous

1. ORIGINE DE LA DEMANDE

- Consultation de la population (16 octobre 2008 et 2 avril 2009)
- CLDR,
- Groupe de travail « cadre de vie ».

2. OBJECTIFS POURSUIVIS

- Offrir un lieu de rassemblement couvert supplémentaire, de statut public, en réaffectant le patrimoine local,
- Utiliser au mieux la salle la Nouvelle

D. EVALUATION

1. EFFETS MULTIPLICATEURS

- Augmentation des activités extrascolaires,
- Augmentation du nombre d'associations et de regroupements villageois,
- Maintien et/ou recyclage d'un bien bâti.

2. CREATION D'EMPLOIS ENVISAGEE

Néant

3. INDICATEURS DE RESULTATS

- Taux d'occupation de la salle La Nouvelle

4. INDICATEURS D'IMPACT

- Eau : Pas d'impact particulier
- Air/Climat : La nouvelle liaison piétonne permettra de se déplacer plus facilement à pied au sein du village, et par conséquent limitera les déplacements de véhicules. A long terme, la qualité de l'air en sera améliorée.
- Sol : Le local polyvalent aménagé dans un local existant ne nécessitera pas de nouvelle emprise et donc d'atteinte au sol ;
- Energie: Un effort devra être mené pour favoriser les économies d'énergie lors de la réaffectation du bâtiment (matériaux utilisés, puis chauffage, isolation, ...)
- Cadre de vie : le projet, dans sa valorisation complète, contribuera à améliorer le cadre de vie.
- Mobilité et sécurité publique: La rue de Gand sera désenclavée grâce à l'aménagement d'une liaison douce entre cette voie et la rue Main de Bois.

5. LE PROJET DANS LA DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

ECONOMIQUE	SOCIAL	ENVIRONNEMENT
	Centralité	Accessibilité
	Solidarité	Recyclage des bâtiments
	Convivialité	

E. ESTIMATION DU COUT GLOBAL

Cf. tableau récapitulatif